Fiche technique
26.09.2026

Zignal®

Fongicide de contact à large spectre dans la vigne, les pommes de terre, les oignons et les plantes ornementales.

Description du produit en bref
Zignal est un fongicide de contact qui agit de manière préventive contre le mildiou de la pomme de terre. Zignal, grâce à sa résistance au lessivage, a une action de longue durée.

Matières actives
500 g/l Fluazinam
Coformulants à déclarer :
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ;
1,2-benzisothiazolin-3-one

Formulation
Suspension concentrée (SC)

Trademark
Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation
W-6747

Mode d'action
Le **Fluazinam** appartient à la famille chimique des amines (pyridinamines). Le Fluazinam est un fongicide de contact avec une action préventive. Il agit a des doses très basses. Le Fluazinam a un mode d'action multi-site, ainsi tout risque d'accoutumance est pratiquement exclut. Grâce à cette action multi-site, le Fluazinam peut être intégré dans des stratégies phytosanitaires pour prévenir ou arrêter les risques de résistance des maladies. Il désorganise la production d'énergie au niveau des mitochondries (action sur les fonctions respiratoires du champignon), il perturbe le transfert du potassium et de l'eau au travers de la membrane cellulaire. Le Fluazinam bloque la pénétration du mycélium dans la plante, inhibe la germination et la production des spores du champignon. Il est actif sur de nombreux champignons : *Alternaria, Phytophtora, Botrytis, Plasmapora, Sclerotinia, Venturia*. Sur pomme de terre, il combat à la fois le mildiou des feuilles et des tubercules en empêchant la production de nouvelles spores, évitant ainsi la propagation d'infections secondaires et la contamination des tubercules par les spores de mildiou. Il protège aussi les fanes contre le botrytis. Le Fluazinam est très bien toléré par les diverses variété de pommes de terre. Fluazinam adhère fortement sur les feuilles (très bonne résistance au lessivage).

Utilisation Cultures maraîchères
Oignons
Dosage : 0.5 l/ha la cladosporiose , le mildiou, la rouille et l'alternariose (taches pourpres). Effet partiel contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Application préventive dès qu'il y a risque de contamination. Intervalle entre les traitements 7 à 10 jours. 3 traitements au maximum par année. Délai d'attente : 7 jours.

Utilisation Cultures ornementales
Cultures florales et plantes vertes
Dosage : 0.1% contre *Botrytis cinerea.* Uniquement dans les plantes en pot et en container. Maximum 3 traitements par an.

Utilisation Grandes cultures
Pommes de terre (plantons et consommation)
Dosage : 0.4 l/ha contre le mildiou sur feuilles et tubercules et contre l'alternariose. Application préventive à intervalles de 7 à 10 jours pendant la croissance des rames et de 10 à 12 jours après la fermeture des lignes, suivant les conditions climatiques et la pression de la maladie. La première application doit être effectuée préventivement dès

les toutes premières annonces d'infection, au plus tard à la fermeture des lignes. Zignal peut être utilisé seul du premier au dernier traitement. Pendant la période de croissance rapide, il faut, lors de conditions pluvieuses et de forte pression de la maladie, choisir les intervalles de traitements les plus courts.

Délai d'attente : Pommes de terre de garde : 2 semaines ; Pommes de terre primeurs : 1 semaines.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 0.1 % (1.2 l/ha) contre l'excoriose du stade pointe verte (BBCH 07) à 1ère feuille étalée (BBCH 11). Appliquer Zignal tous les 7 à 10 jours suivant l'attaque.

Dosage : 0.1 % (1.2 l/ha) contre le rougeot parasitaire du stade feuille étalée (BBCH 11) à grappes séparées (BBCH 55). Répéter l'application tous les 7 à 10 jours suivant l'attaque. Ces applications contrôlent également le mildiou et l'oïdium ainsi que l'acariose.

Dosage : 0.1 % (1.2 l/ha) contre le mildiou et l'oïdium du débourrement jusqu'à la fin de la floraison.

Dosage : 0.1 % (1.2 l/ha) contre la pourriture grise (*Botrytis cynerea*) (effet secondaire). Application du débourrement jusqu'à la fin de la floraison.

Au maximum 2 traitements par parcelle et par an. Pas de traitements dans les cultures de raisins de table. Ne pas traiter avec des pulvérisateurs à main ou à dos.

Restrictions

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 3 points (vigne et plantes orementales) resp. de 4 points (pommes de terre et oignons) selon les instructions de l'OFAG. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 50 m en viticulture et plantes ornementales et de 20 m en oignons et pommes de terre par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG. Lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation, porter des gants, une tenue de protection, des lunettes de protection hermétiques ou une visière. Lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, porter des gants, une tenue de protection, une visière et une protection de la tête. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Lors des travaux successifs, porter des gants de protection et une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

Miscibilité

Zignal est miscible dans la vigne avec le fongicide Frupica. Zignal est miscible pour les pommes de terre avec les fongicides comme Leimay ou Amistar, l'insecticide Gazelle ainsi que les produits Goëmar. Ne pas mélanger avec le fongicide Astor. Sur les plantes ornementales toujours utiliser Zignal seul. Se référer aux instructions d'emploi des produits à associer !

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Zignal peut, à la suite de contact avec la peau, provoquer chez quelques personnes une allergie cutanée (rougeurs, démangeaisons). Il faut par conséquent se protéger entièrement la peau et les yeux lors de la préparation de la bouillie, lors du traitement ainsi que des travaux de la feuille dans les parcelles traitées.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Bien refermer les emballages entamés. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des fourrages.

Restes et emballages vides
Ne pas réutiliser les emballages vides et les remettre non nettoyés au service de ramassage des ordures. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur
Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H
H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H361d** Susceptible de nuire au foetus. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

GHS07

GHS08

GHS09

En cas d'urgence, intoxications
Numéro d'urgence 24h Tox Info Suisse: 145 (depuis l'étranger: +41 44 251 51 51).

Emballage
10 01 99 Emballage simple à 1 l
10 01 99 Carton à 12 x 1 l

Emballage
10 02 00 Emballage simple à 5 l
10 02 00 Carton à 4 x 5 l

Contact
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
http://www.staehler.ch